## RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

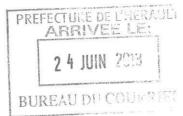
DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT

X° CANTON DE MONTPELLIER



Nombre de conseillers En exercice : 29 Présents : 21 Votants : 25

Date de la convocation : 11 juin 2013



Nº 13.06.17.33

L'an deux mille treize et le dix-sept du mois de juin, le Conseil municipal de la Commune de Juvignac, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée des rapports subséquents et adressée au moins cinq jours francs avant la présente séance, s'est réuni en session ordinaire sous la Présidence du Maire.

PRÉSENTS: Mme SANTONJA, M. COMBE, Mme LABORDE, M. CONTE, Mme ROMÉRO, M. OUSSET, Mme CHABLE GAUZY, M. ALLOUCHE, Mme PLAYS, M. BOUISSEREN, Mmes RAMON BOTONNET, CARRETIER, M. SAUVAN, Mme FONS VINCENT, MM LE NGUYEN, TALBOT, MIle CROS, M. MUNOZ, Mme MANNY,M. FÉVRIER, M. SAVY.

**PROCURATIONS:** 

Mme ALQADI NASSAR en faveur de Mme CARRETIER

Mme TARAYRE en faveur de M. FÉVRIER M. BOUSQUEL en faveur de M. SAVY

M. PLANCHERON en faveur de Mme BOULANGÉ

ABSENTS: MM CARILLO, PAUL, Mlle VAN ELST, Mme BOULANGÉ

## AVIS SUR ENQUETE PUBLIQUE IBM

## CENTRE D' HEBERGEMENT INFORMATIQUE

## Rapporteur: M. Bouisseren

Une enquête publique portant sur une demande d'autorisation au titre des installations classées pour la protection de l'environnement déposée par le société IBM France pour l'exploitation d'un centre d'hébergement informatique à GRABELS (extension), a été ouverte le jeudi 18 avril et clos le vendredi 31 mai 2013.

Cette enquête n'a fait l'objet d'aucune remarque et n'a suscité aucun intérêt de la part des administrés, De plus l'autorité environnementale n'a émis aucune observation

Il est donc proposé au Conseil municipal:

- De ne pas émettre d'observations sur le dossier d'enquête
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout acte et tout document se rapportant à cette affaire.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré adopte la proposition de M. Bouisseren à l'unanimité des suffrages.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an sus dits.

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le 24.06.10 13 et publication le 24.06.1013

Le Maire Source